



ENGAGEMENT 2012

LE VIGEANT 1

CIRCUIT DU VAL DE VIENNE

DATE : 30 juin et 1^{er} juillet 2012

2 séances d'essais qualificatives et 2 courses

A renvoyer impérativement entre le 21 et 24 mai inclus (cachet de la Poste faisant foi)

NOM : PRENOM :

N° de moto : Marque :

Type et n° Licence : N° de Tel :

Ci-joint un chèque de 340 € à l'ordre de PROTWIN en règlement des frais d'engagement (250 € d'engagement et 90 € d'inscription à la course).

OU

Pour les pilotes ayant choisi l'inscription au challenge à l'année (430 €), le montant de l'engagement est de 250 €.

CE BULLETIN D'ENGAGEMENT DOIT ÊTRE ADRESSÉ par la POSTE (entre les dates indiquées ci-dessus) à :

Protwin – Florence de Salve – Domaine de Fonvert – 13610 Puy Ste Réparate.

Les vérifications administratives et techniques se dérouleront le vendredi 29 juin sous la tente Protwin.

Tout pilote engagé ne prévenant pas l'organisation du Challenge Protwin de son désistement le dimanche soir au plus tard (20H) précédant le week-end course verra son engagement encaissé.

SIGNATURE :

Siège Social : Protwin -Domaine de Fonvert – St Canadet – 13610 Puy Ste Réparate.

Contact : Florence de Salve – Tel : 06 15 36 21 84 – Mail : ch.protwin@gmail.com

Association sportive régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 à but non lucratif.

Affiliée à la Fédération Française de Motocyclisme – Siret n° 399 673 078 00016.